

AVEC L'APPUI DU PROGRAMME PME II

Vingt-cinq entreprises algériennes démarrent leur mise à niveau

Vingt-cinq entreprises algériennes ont déjà entamé leur mise à niveau, appuyées par les experts du programme PME II qui assistera également la mise en œuvre à l'horizon 2013 d'un ambitieux plan de développement de la sous-traitance.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - La productivité et la compétitivité dans nombre de petites et moyennes entreprises algériennes restent encore en deçà des attentes. Néanmoins, ces entreprises peuvent surmonter ces difficultés grâce à une mise à niveau immatérielle permanente, l'introduction des bonnes pratiques managériales, l'amélioration de leur environnement opérationnel, le développement de la qualité... Dans cette optique, les entreprises déjà engagées dans une dynamique de modernisation et dont les besoins sont identifiés pourront bénéficier de l'accompagnement d'experts et d'actions de conseil et formation, financés à 80% par le programme PME II d'appui aux PME à et la maîtrise des TIC.

Lancé en coopération avec l'Union européenne dès 2009 mais opérationnel depuis mars 2011, le programme PME II, doté d'un budget de 44 millions d'euros et conçu comme un programme pilote, est déjà mis en branle.

Complémentaire au programme national de mise à niveau, le PME II porte sur trois volets distincts : l'appui direct aux PME, l'appui institutionnel et l'appui à l'infrastructure de qualité. Il cible les PME privées actives dans les secteurs de l'agroalimentaire, des matériaux de construction, la chimie, pharmaceutique et plasturgie, l'électricité et électronique, la mécanique et transformation des métaux et les technologies de l'information et de la communication.

Sur 180 entreprises présélectionnées et expertisées, 25 entreprises ont déjà démarré leur mise à niveau, selon Chahrazed Dahache, expert d'appui aux PME, s'exprimant à l'occasion d'une journée d'information organisée jeudi dernier au siège de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), en collaboration entre le programme PME II et la Bourse de sous-traitance et de partenariat BASTP-Centre.

Voire, une cinquantaine d'entreprises sont dans le pipe de la mise



Le programme vise l'amélioration de la compétitivité des PME.

à niveau, dans le cadre des actions groupées du programme d'appui aux associations professionnelles et aux infrastructures de qualité. De fait, le programme PME II prévoit un objectif de 200 PME engagées dans une mise à niveau dès l'année 2013.

Un objectif réalisable, à charge cependant que les entreprises candidates répondent aux critères d'éligibilité du PME II, soient

«matures» et sachent bien identifier leurs besoins selon l'expert principal d'appui aux PME, Yves G. Van Frausum qui estime par ailleurs que les managers, les cadres et agents d'entreprises doivent améliorer leur communication et gestion des ressources humaines. Un accompagnement qui bénéficiera également aux entreprises de sous-traitance, notamment celles du secteur éner-

gétique et de l'industrie automobile, selon Mohamed Moncef Gharbi, expert principal pour le développement des centres techniques industriels. Ainsi, PME II assistera la mise en œuvre à l'horizon 2013 d'un ambitieux plan de développement de la sous-traitance, au profit du ministère de l'Industrie, la PME et la Promotion de l'Investissement (MIPPI).

Dès janvier 2012, des études complètes seront lancées pour la fabrication de divers composants industriels (lames à ressorts et à boudins..., pièces de décolletage et pièces en caoutchouc), dans le cadre d'un projet pilote avec la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), un important donneur d'ordres et qui sous-traite avec 200 entreprises.

En outre, le MIPPI et PME II cherchent à identifier des projets de sous-traitance notamment dans le secteur mécanique.

Une dynamique est lancée en ce sens, en partenariat avec l'association professionnelle UPIAM, les bourses de sous-traitance et les organisations patronales, et l'assistance de 600 experts nationaux et internationaux.

C. B.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNMA Fin d'un processus de restructuration

Le chiffre d'affaires de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), qui, en 2008, s'élevait à 2,5 milliards de dinars, dont 80% représentés par l'assurance automobile, atteindra, à la fin 2011, les 7 milliards de dinars, dont 65% représentés par le secteur de l'agriculture et du développement rural. L'objectif du nouveau conseil d'administration de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), installé ce jeudi, par le ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, est de dépasser, d'ici 2013, le chiffre d'affaires, des 10 milliards de dinars.

Ce sont les déclarations de Kamel Arba, DG de la CNMA qui entre autres soulignera que la Caisse qui compte aujourd'hui quelque 150 000 souscripteurs ambitionne également d'atteindre les 400 000 adhérents en l'espace de deux ans. Ainsi, ce conseil a été élu à la faveur de plusieurs tours d'élections, d'abord locales, puis régionales et ensuite nationales et auxquelles 100 000 souscripteurs à la CNMA ont pris part. Quelque 7 050 délégués seront finalement retenus pour choisir à leur tour 320 représentants au sein du conseil d'administration.

Par ailleurs, Rachid Benaïssa, qui s'exprimait devant le nouveau conseil d'administration de la Caisse nationale de mutualité agricole, a fait savoir que «cette élection marque la fin d'une étape, celle de l'installation de toutes les instances professionnelles et interprofessionnelles du secteur de l'agriculture et du développement rural». Il a, ainsi, souligné qu'il s'agit de la fin d'un processus qui aura duré un plus d'une année et qui a permis l'installation des comités régionaux et nationaux des différentes filières agricoles (céréaliculture, phoeniciculture, aviculture, oléiculture, apiculture, le lait, la pomme de terre, la tomate...).

Il est à rappeler que l'installation de ces organismes de concertation et de prise de décisions, a été suivie par l'élection, en novembre 2011, du conseil d'administration de la Chambre nationale de l'agriculture. S'inscrivant dans le cadre de la politique de renouveau agricole et rural, ce processus de restructuration et de réorganisation du secteur de l'agriculture, aura permis, à la fin de cette année, l'élection de pas moins de 950 personnes représentant les différentes instances professionnelles et interprofessionnelles du secteur agricole.

«Cette élection a permis d'ancrer les pratiques démocratiques dans le monde agricole en Algérie et de mobiliser l'intérêt de l'environnement institutionnel sur les différents organismes représentant les professionnels de l'agriculture. Elle est également le signe de l'enclenchement d'une nouvelle approche participative basée sur le partenariat public-privé, qui contribuera d'une manière notable au développement de l'agriculture», a enfin déclaré le ministre.

Mehdi Mehenni

LA ZONE INDUSTRIELLE DE ROUIBA EN ÉBULLITION

Le problème de la SNVI réglé, cap sur le rassemblement du 26 décembre

Gain de cause pour les travailleurs de la Société nationale de véhicules industriels (SNVI). A quelques heures de la démonstration de force, prévue jeudi dernier au niveau du site de l'entreprise, la direction générale décide d'entrer en contact avec les représentants des travailleurs et entamer les négociations. Résultats des courses : la quasi-totalité des revendications émises par le syndicat d'entreprise a connu une suite favorable.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - «Les travailleurs ont eu gain de cause. La réunion a commencé vers 17 heures et s'est terminée vers 21h30. La direction a finalement répondu favorablement aux revendications des représentants des travailleurs. Le procès-verbal a été signé et un appel aux travailleurs pour l'annulation des actions prévues pour ce jeudi a été lancé», nous a dit M. Messaoudi Mokdad, le secrétaire général de l'union locale de Rouiba.

Selon notre interlocuteur, «les acquis arrachés par les syndicalistes sont notamment l'octroi de la prime de fidélité et le départ des cadres gestionnaires retraités actuellement en charge de la gestion de l'entreprise à la date du 31 décembre 2011».

Toutefois, pour ce responsable syndical, le règlement du cas de la SNVI «n'annule pas l'appel lancé par l'instance locale de Rouiba pour l'organisation d'un important rassemblement au niveau de la maison



Le syndicat de la SNVI menace de durcir ses actions pour se faire entendre.

du Peuple prévu pour le 26 du mois en cours». Pour rappel, le syndicat de la SNVI avait lancé mercredi dernier un appel à une marche autour de l'usine suivie d'un sit-in devant la direction générale.

Objectif de cette action : dénoncer le «mutisme» de la direction générale de la SNVI quant à la plate-forme de revendications présentée depuis le début du mois en cours. Les revendications portent

sur le «retard dans la mise en œuvre du projet d'organisation du groupe SNVI, le manque de transparence et de visibilité concernant le dossier de partenariat et le rappel des responsables partis à la retraite, en violation de la réglementation en vigueur, ainsi que les modalités d'attribution de la médaille du mérite, conformément à l'accord collectif du 5 septembre 2011».

A. B.